Environnement: statistiques officielles (programme quadriennal 1993-1996)

1990/0531(SYN) - 19/09/1990 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité appuie la proposition relative à un programme quadriennal visant à développer des statistiques officielles regulières sur la situation de l'environnement dans la Communauté et souhaite que ce programme soit rapidement mis en oeuvre. Le Comité considère ce programme comme une contribution essentielle au bon fonctionnement de l'Agence européenne pour l'environnement et au rattrapage des retards considérables affichés par la Communauté et les Etats membres dans la collecte, l'élaboration et l'utilisation des données et des informations sur la situation de l'environnement, dans l'application des normes et des directives, dans la définition et la mise à jour des politiques en la matière, enfin, dans la mise au point et la coordinationm au moment opportun, des interventions requises tant au stade préventif qu'au stade correctif. Pour ce qui est du recours éventuel à des instruments économiques ou fiscaux destinés à promouvoir et à stimuler la protection de l'environnement, le Comité recommande de faire avancer le plus rapidement possible les interventions visant d'une part à assurer la mise en rapport des statistiques sur les transports et l'énergie avec celles sur l'environnement et de l'autre, à intégrer les statistiques sur l'environnement dans les enquêtes sur l'industrie et l'agriculture. Cet avis a été adopté à l'unanimité.